



STAGE ACADEMIQUE en association avec l'APSES

**VENDREDI 21 OCTOBRE DE 9 H 30 à 16 H 30.**

Au Lycée Bayen, 22 Rue Lycée - 51000 Châlons-en-Champagne

Stage animé par Jean LAWRUZENSKO.

Au cours de ce stage, nous aborderons le thème suivant :

## **QUEL PROGRAMME POUR QUEL LYCEE ?**

**Le stage syndical est un droit qui ne s'use que si l'on ne s'en sert pas !**

**Chacun d'entre nous peut s'inscrire à 12 journées de formation syndicale dans l'année scolaire, il suffit d'en faire la demande.**

Le SNES participe aux frais de déplacements des syndiqués, essayez de vous grouper.

N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement. L'autorisation d'absence est de droit si elle est demandée un mois avant la date de tenue du stage, soit **avant le 21 SEPTEMBRE 2011**. Elle est à faire auprès du chef d'établissement en utilisant le modèle suivant :

**Afin que nous puissions organiser au mieux ce stage, merci de nous adresser ce coupon au plus tôt.**

Nom, prénom.

Etablissement.

à M. Le Recteur  
Sous couvert de  
M. le Proviseur

Conformément aux dispositions de la loi **n°84/16 du 11/01/1984 et n°82.997 du 23/11/1982** définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance un congé le .. .. toute la journée pour participer à un stage de formation syndicale organisé par le SNES sous l'égide de l'IHRSES. Ce stage aura lieu à Reims.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de mes sentiments respectueux.

### STAGE SES VENDREDI 21 OCTOBRE 2011

Inscription au stage à retourner au SNES 35-37, rue Ponsardin 51100 Reims, à faxer 03.26.88.17.70 ou par mail : [s3rei@sn.es.edu](mailto:s3rei@sn.es.edu)

Nom : ..... Prénom : .....

Etablissement : .....

Adresse personnelle : .....

Tél : ..... Mail : .....

Si vous avez une question ou une remarque préalable, indiquez-le.